

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 48 78 11 60

E-mail : spp@spp.asso.fr

RAPPORT FINANCIER 2016

Panagiotis ALOUPIS, Trésorier

Anne ROSENBERG, Trésorière adjointe

Le présent rapport concerne le bilan financier de l'année 2016, sous la présidence de Denys Ribas.

Nous avons conclu notre rapport de 2015 avec la phrase : « L'année 2016 restera une année charnière dans l'histoire de la SPP ». Ce fut le cas.

Avant d'aborder de plus près le budget par rapport aux charges et aux produits et de proposer le budget prévisionnel de l'année 2017, nous souhaitons faire un bref historique de l'année précédente. Au mois de janvier les travaux battaient leur plein, tandis que les devis et les règlements s'effectuaient à un rythme accéléré suivant un circuit compliqué entre l'architecte, le Comité des travaux, le Bureau et la comptabilité. En février a été signée la vente de la Bibliothèque S. Freud (BSF), rue Vauquelin à la hauteur de 1.185.000€, très proche du prix estimé par Bernard Chervet. En revanche, des travaux de remise en état des locaux et des transformations du mobilier de la BSF se sont imposés. Rappelons aussi la convention signée fin 2015 avec l'ASM13 pour une durée de 18 ans concernant la mise à disposition des locaux du Centre Favreau (75 643€ en tant qu'indemnité d'occupation annuelle), applicable à partir du 1^{er} janvier 2016.

La fin des travaux a été annoncée pour le 29 mars. Le déménagement de la BSF de la rue Vauquelin était déjà effectif et les livres stockés en attente d'emménagement.

Dans le même temps, depuis février, des changements au niveau du personnel sont venus rendre cette période cruciale encore plus fragile et éprouvante. Pascal Barbier, responsable de gestion, a été arrêté pour des raisons de santé en avril et une rupture conventionnelle a mis fin à son contrat de travail. Pendant deux mois, un intérimaire est venu parer au plus pressé. Heureusement, en mai, Jasmine Lefebvre a repris le poste de comptable unique de la SPP. Son travail et sa présence se sont déjà avérés précieux. En quelques mois, elle a remis les comptes courants à jour et nous a permis, en travaillant une partie du mois d'août, de retrouver un état clair de nos comptes de 2016.

Grâce à l'effort de tous, le déménagement s'est effectué rapidement et correctement avant la fin avril.

Nous avons alors découvert les aléas du fonctionnement d'un nouveau bâtiment, base de notre vie scientifique, clinique, associative et administrative. Nous devons ainsi nous occuper également du mobilier et de l'équipement vidéo, tandis que progressivement la comptabilité découvrait des problèmes parfois insolubles, dus surtout à un mode de gestion comptable précédemment défaillant et imprévisible.

Ainsi que nous vous en avons régulièrement informés dans les différentes assemblées générales lors des années 2015 et 2016, il apparaissait que nous avons besoin de 350 000€ de trésorerie pour faire face aux charges des travaux, au déménagement, à l'achat du mobilier et à l'équipement de la rue Daviel, ainsi qu'aux mensualités de l'emprunt (143 343€/an) non provisionnées pour le temps de cumul avec le loyer depuis novembre 2014. Avec votre accord, nous avons obtenu un prêt de 300 000€ auprès de La Banque Postale en novembre 2016, après de nombreuses péripéties. Concernant le dernier décompte des travaux, fourni par l'architecte M. Le Merer, les travaux ont coûté 1 076 566€, le mobilier 109 785€ et ses honoraires s'élèvent à 117 443€, au total : 1 303 794€ (1 194 009€ sans le mobilier sur une estimation de 1.100.000 €).

Une demande de renégociation du prêt a été adressée à la Société Générale en mai 2016 incluant la demande du prêt de 300 000 €, ce qui nous a amenés à la découverte douloureuse de la soule de 78 000€. D'autres demandes ont été adressées également au LCL et à la Banque Populaire Rives de Paris. Face aux refus successifs des comités de crédit des banques à l'égard de la demande du prêt de 300 000 €, en lien surtout à un ratio d'endettement doublé dans le bilan à cause de la cession au 31.12.2015 du CCTP, une assemblée générale a été convoquée à titre extraordinaire en juillet. Elle a adopté une résolution qui engage la SPP à augmenter ses cotisations pour rembourser l'emprunt nouvellement contracté. Cette assemblée générale a donné délégation au Président et à la Secrétaire Générale pour signer les contrats éventuels des prêts ; en juillet, ils ont pris effectivement contact avec la Caisse d'Épargne, le Crédit Coopératif, la Banque Postale et Groupamabanque.

Ne disposant d'aucun bilan correspondant à la situation nouvelle, dont la vente de la rue Vauquelin et l'installation rue Daviel, intervenues après le 1^{er} janvier, nous avons demandé à M. Bahri, notre expert-comptable, avec l'aide du travail sur le 1^{er} semestre de Mme Lefebvre, de produire un budget anticipé 2016, un bilan anticipé 2016, un prévisionnel 2017 et un plan de trésorerie 2016-2017, afin que nos démarches auprès des banques soient étayées. Entre temps, dans l'attente d'un accord de crédit d'une autre banque, nous avons renégocié avec la Société Générale une légère baisse de nos taux bancaires (de 2,96% à 2,56%) pour le prêt de 2 000 000 € et l'autorisation d'un débit à 150 000€

qui devenait nécessaire pour nous permettre de payer les salaires du personnel et de terminer l'année sans secousse particulière.

Heureusement, l'ASM XIII s'est montrée remarquablement solidaire en nous accordant 3 mois de loyer de garantie et une avance sur loyer remboursable sur 10 ans pour un montant de 100 000€, entre novembre et décembre ; grâce à cette bouffée d'oxygène nous avons attendu plus sereinement l'obtention et le versement d'un prêt.

Fin octobre est arrivée la réponse positive de La Banque Postale, qui proposait les taux les plus favorables, pour les 1 875 000€ restants (soulte de 65.000 € incluse) à 1,45% et pour les 300 000 € à 1,09%. Le CA a été convoqué en novembre et approuvé les offres fermes et validées de La Banque Postale, que l'assemblée générale a votées fin novembre.

Le décaissement des fonds, prévu initialement fin 2016 n'est intervenu qu'en 2017, avec la garantie par une subrogation du privilège de prêteur de deniers pour l'emprunt long, comme espéré car économisant 12 000€ à l'association, une hypothèque de rang 2 pour l'emprunt des 300 000€, et aux taux négociés. Les complications de ce montage, la non-transmission de l'acte initial par le notaire de l'époque et la nécessité d'autorisations administratives très précises dans la formulation de l'arrêté ont été responsables de ce report.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2016 notre compte courant de la Société Générale présentait un débit de 46 720€, malgré l'encaissement de 100 000 € de l'avance sur loyer.

Budget 2016

Nos **charges** ont été de 2 000 172 €, 21% supérieures à celles de 2015 et aux charges en prévision. Nos **recettes** s'élèvent à 2 722 822 €, de 67% supérieures aux recettes prévisionnelles. Le résultat en excédent de 722 650 € s'explique par la plus-value réalisée sur la vente de la BSF (1 024 563€). Néanmoins, avant l'attribution de ces produits de cession, apparaît un déficit de 301 674€ qui reflète exactement la nécessité de notre emprunt.

Nos **actifs** au 31.12.2016 s'élèvent à 5 999 426 €. La valeur nette du bâtiment de la rue Daviel est estimée à 2 984 807 € (de 17% supérieure à celle de 2015), du terrain à 400 000 € et des équipements techniques à 1 502 717 € (25% plus que l'année précédente). Dans le **passif** nos fonds propres représentent 3 409 664 € incluant les apports des membres et les apports extérieurs.

Justement, en 2016 les dons et les cotisations exceptionnelles représentent la somme de 97 236 € répartis comme suit : 86206 € (membres), 3980 € (AeF) et 7050 € (extérieurs). Nous avons reçu des dons de la part de 129 membres, dont 52 nouveaux.

Produits

Les **cotisations** s'élevèrent à 792 427€, de 1,85% supérieures à celles de 2015. Il s'agit d'un montant comptable prenant en compte la contribution théorique de la totalité de nos membres. Cependant, au 31.12 manquaient 151 873€, dont 66 658 € sont considérés comme des créances irrécouvrables.

Les recettes de l'**IPP** (195 066€) ont marqué une baisse de 8,15%, liée surtout à une baisse du montant des droits des AeF.

On note également une baisse de 10% de nos recettes (297 978€) venant des **activités scientifiques**.

Le CPLF a connu une baisse importante de ses recettes en lien avec les attentats à Bruxelles et aux tarifs de location des salles à Bruxelles.

Le colloque de la SPP a connu par contre un succès, grâce au nombre élevé d'inscriptions et peut être parce qu'il a été organisé sur une seule journée.

Les Rencontres de la SPP, la Journée de la RfP, les Conférences Vulpian et le Séminaire Jean Cournut sont excédentaires. Le Colloque de Deauville est à l'équilibre.

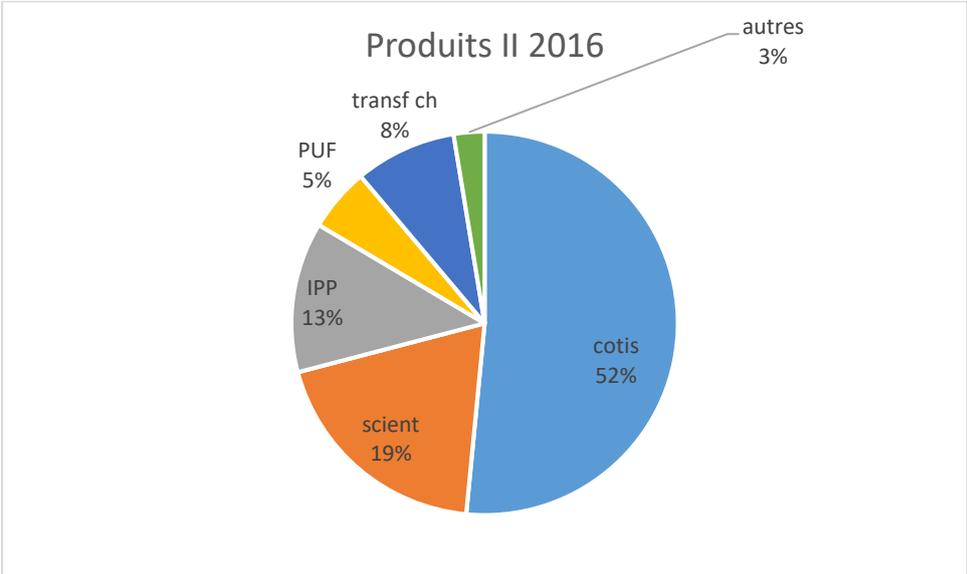
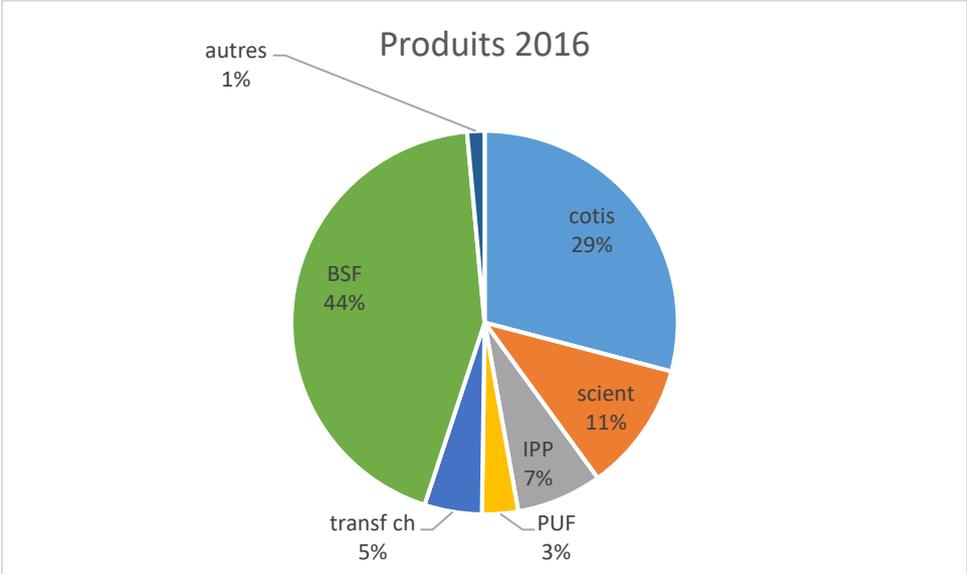
La baisse des recettes de la **BSF** (3 569 €) s'explique naturellement par l'interruption prolongée de la réception du public, due au déménagement.

Le reversement sur ventes extérieures (24 459 €) et les abonnements de membres (51 435 €) ont continué leur douce descente ; par contre les abonnements extérieurs (6 204 €) ont augmenté.

L'augmentation concernant le transfert de charges CCTP (115 655 €) correspond surtout au rajout des AeF en tant que salariés de la SPP mis à disposition du Centre Favreau.

Les produits financiers ont fondu ; au 31.12 leur montant ne s'élevait qu'à 1907 €. La SPP s'est servie de tous ses moyens pour répondre aux exigences financières des travaux et de son installation à la rue Daviel.

Ci-dessous les graphiques des produits 2016 avec et sans l'inclusion de la vente de la BSF.



Charges

Au niveau des **dépenses**, l'augmentation concernant le **coût du personnel** (671 092 €) est due aux différents mouvements du personnel (remplacements, licenciements) et aux primes de déménagement. Par ailleurs, les AeF (au nombre de 9) travaillant au CCTP font maintenant partie de l'effectif des salariés de la SPP et le remboursement de ces frais (24838 €) par l'ASM 13 figure dans les produits. La charge salariale représente 33,55 %, donc le tiers de la totalité de nos charges.

Au niveau des **consommations**, il y a une nette baisse de 27% (35 731 €), démontrant l'effort constant et efficace de notre personnel ; on espère que cette baisse reflète également une meilleure économie dans notre nouveau bâtiment.

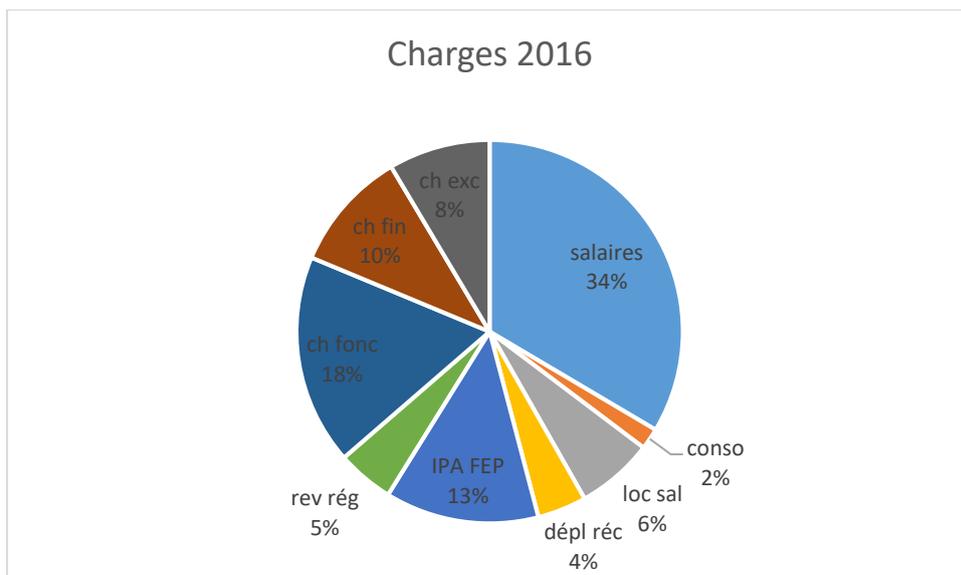
Les **services extérieurs** (241 409€) sont bien supérieurs au prévisionnel, malgré l'arrêt fin avril 2016 du loyer de la rue St. Jacques. Cette nette augmentation est due aux frais de location de salles, (129 564€ au lieu de 51 959€ l'année précédente). Il faut rappeler avec une certaine préoccupation que depuis quelques années il se pratique une importante augmentation des tarifs de location des salles à Paris, ce qui rend la rentabilité de nos activités scientifiques problématique. Une réflexion à ce sujet nous semble nécessaire.

On note une baisse des dépenses concernant les **déplacements missions et réceptions** (82 294€), une somme élevée, mais qui reflète aussi la participation active de membres des groupes régionaux dans les instances et les activités de notre Société. Nous rappelons à nos membres d'être particulièrement vigilants par rapport aux frais de déplacement et de réceptions. D'ailleurs, toute dépense imprévue doit faire l'objet d'accord préalable avec le trésorier.

Les cotisations reversées à l'API et à la FEP s'élèvent à 257 659€, supérieures à celles de 2015, à cause du prix du dollar. Les **versements** aux groupes régionaux et ceux des PUF pour la RfP sont restés stables.

On devrait noter également que les frais du déménagement (21 583€) ont relativement contribué à l'augmentation des charges concernant les services extérieurs.

Les charges financières par rapport aux intérêts d'emprunt s'élèvent à 32 483 €. Les dotations aux amortissements s'élèvent à 130 355€, alors qu'ils s'élevaient en 2015 à 22 648€, cette différence illustrant les investissements importants en lien avec notre emménagement.



Prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel de 2017 retrouve un certain équilibre et un montant plus habituel par rapport au fonctionnement de notre Société. Il s'élève à 1 714 639 €.

Au niveau des **charges**, est prévu un retour à la normale concernant les salaires (617 736€). Par rapport aux charges de fonctionnement, nous avons prévu une légère augmentation des consommations (40 000€) et une baisse conséquente aux services extérieurs (167 400€) due surtout à l'arrêt des loyers et à l'absence des frais de déménagement. Il est prévu par contre une augmentation par rapport aux dotations amortissements (168 459€) du fait de nos nouveaux investissements.

Au niveau des **produits**, nous espérons une bonne année pour le CPLF, puisqu'il aura lieu à Paris et un règlement correct des cotisations. Sont prévus pour les manifestations scientifiques 346 800 € et pour les cotisations 866 926 €. Par ailleurs, il est prévu une augmentation concernant le transfert de charges CCTP (123 783€), due à la prise en compte des AeF.

Avant de conclure avec la proposition concernant le montant des cotisations, nous voudrions rappeler que l'année 2017 sera confrontée, tout autant que les années suivantes à deux défis :

- Le remboursement des emprunts
- La reconstitution du fond de roulement pour le fonctionnement correct et fluide de notre Société.

Pour avoir des finances saines, une association doit avoir un trimestre de ses charges en réserve. Pour la SPP, cette réserve est estimée à 350 000 euros. Notre objectif pour 2017 est donc de commencer à reconstituer cette réserve pour assurer la sérénité de notre fonctionnement.

L'emprunt contracté y a pourvu en partie début 2017 et sera complété par l'augmentation de la cotisation.

L'augmentation a été calculée de façon :

- à étaler sur 10 ans le poids financier que représente l'emprunt de 300 000 euros,
- d'adapter le montant des cotisations reversées à l'API qui se calcule en dollar,
- d'ajuster la participation forfaitaire au CPLF,
- de reconstituer la réserve et nos fonds propres.

Cette augmentation (12,31% pour les Titulaires et 11,54% pour les Adhérents) représentera l'effort collectif de nos membres pour le maintien et la poursuite d'une vie institutionnelle et scientifique digne de son nom et de son passé. Par ailleurs, après information de la Présidente de la Commission des Représentants Régionaux, le montant du reversement aux Groupes Régionaux (95 478€) sera identique à celui de l'année précédente. Dans ce sens, l'augmentation, en tant que charge annuelle concernant l'ensemble des membres de la SPP, ne sera pas affectée par le reversement des cotisations aux Groupes Régionaux (qui correspond à 70% du montant de leurs cotisations).

Nous vous remercions pour votre confiance et pour votre implication.

Nous souhaitons adresser également des remerciements

- Au Président, à la Secrétaire Générale et au bureau pour leur efficacité et ténacité.
- À Mme Jasmine Lefebvre pour son travail rigoureux et sa qualité de présence.
- Au comité de suivi du financement et des travaux coordonnés par Bernard Chervet pour leur soutien sans discontinuité
- À M. Bahri et Mme Laraki pour leur fidèle collaboration.
- À tout le personnel qui a contribué à notre déménagement et à notre emménagement avec courage et assiduité.

Panos ALOUPIS

Trésorier

Anne ROSENBERG

Trésorière adjointe